

Commune de PLOUFRAGAN

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

- 8 DEC. 2011

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

prescrit

date 14 octobre 2011

aléa Risque littoraux et inondation

date

aléa

date

aléa

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t SPD

oui non

approuvé

date 10 novembre 2010

effet surpression et thermique

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

- la note de présentation

Consultable sur Internet

- la cartographie de l'aléa

Consultable sur Internet

- la cartographie du zonage réglementaire

- le règlement

Consultable sur internet

- le cahier des recommandations

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2 <input checked="" type="checkbox"/>	Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographies des aléas et du zonage réglementaire du PPRt approuvé le 10/11/2010 (2 planches A3)

Périmètre d'étude du PPRI-i prescrit le 14/10/2011

Fiche explicative et cartographie associé sur le risque sismique

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date - 8 DEC. 2011

Le préfet de département

Rémi THUAU